

Réf: Dossier 448675

Avis de constitution

SOCIETE « ETS MANKO SARATA »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SOGEPHIA NON LOIN DE
LA FIGAYO VILLA 2396, Lot 2396, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 02/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS MANKO SARATA »

Objet : IIMPORT EXPORT
COMMERCE
TRANSPORT
FOURNITURE DE BUREAU
HOTELLERIE
VENTE DE VEHICULE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SOGEPHIA NON LOIN DE
LA FIGAYO VILLA 2396, Lot 2396, Ilot 00

Dirigeant(s) Mme TOURE AMINATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10882 du 28/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66161/GTCA/RC/2025 du 28/10/2025

